

Conseil Syndical Académique du SNES-FSU Aix-Marseille
Vendredi 8 janvier 2016

Contexte général

Les élections régionales de décembre 2015 ont été un révélateur supplémentaire du malaise social et politique qui s'est durablement installé dans notre société. Alors que le chômage atteint son niveau record depuis la fin des années 90 à 10,8%, que le pouvoir d'achat stagne, que l'augmentation des inégalités sociales n'a pas été corrigée, les fractures de la société française sont béantes. Cette situation est propice aux desseins de forces hostiles telles que Daesh qui, par ses coup de boutoir, cherche l'implosion de notre société, l'exaspération des tensions et les conflits communautaires.

Lors des élections régionales de décembre 2016, on a pu constater que l'abstention reste forte et touche en particulier les électeurs traditionnellement favorables à la gauche. L'extrême-droite progresse, y compris dans des professions où elle est traditionnellement faible. Si les intentions de vote pour le FN sont de 9% chez les enseignants (5% en 2012) et de 12 % dans la catégorie A de la FPE, on voit que le vote des fonctionnaires ne se distingue plus de celui des salariés du privé (24,6% contre 29%) selon le CEVIPOF.

Dans un contexte de déstabilisation du service public et de la fonction publique, du fait des suppressions de postes, du management et des réformes incessantes, rien n'a été fait depuis 2012 pour les fonctionnaires, pour la reconnaissance de leur utilité sociale, du sens de leur mission. L'intérêt des gouvernants pour le service public fait défaut depuis sans doute 2003. L'écart entre le discours politique, le contenu des réformes et la réalité vécue sur le terrain est patent. Le divorce entre les cadres, qui se conduisent comme des VPR des réformes managériales voulues par le pouvoir politique, et les fonctionnaires, qui constatent les conséquences effectives de ces réformes sur le service réel rendu aux usagers, se confirme. Les agents ne se sentent pas écoutés, compris, reconnus par les managers et les politiques. Ils se détournent de l'action syndicale, au profit du vote sanction, ayant intégré que les décideurs ont choisi depuis 2003 de ne plus reconnaître aux organisations syndicales un rôle de régulation sociale. Le syndicalisme majoritaire s'effrite au profit du syndicalisme d'accompagnement ou de dénonciation. Le syndicalisme de transformation sociale s'érode.

Dans l'éducation, ces logiques et ces constats ne se démentent pas, et la réforme Collège 2016 en est l'exemple le plus pitoyable. Pour le SNES-FSU Aix-Marseille, le Président de la République n'a plus le choix. Il y a urgence à répondre aux attentes sociales.

Revalorisation de nos métiers

Dans la fonction publique, le rendez-vous salarial de février 2016 doit permettre d'augmenter la valeur du point d'indice, gelée depuis 2010. Dans l'éducation nationale, des discussions doivent s'ouvrir pour revaloriser les métiers de l'éducation. Nous demandons que les débuts de carrières soient portés à l'indice de rémunération de l'actuel échelon 3 des différents corps, que l'avancement d'échelon se fasse au rythme unique le plus favorable et que la durée des échelons soit réduite en milieu et fin de carrière.

A défaut d'une carrière en un grade, pour laquelle nous plaidons, l'engagement politique de Vincent Peillon et de Marylise Lebranchu selon lequel tout agent a vocation à parcourir l'ensemble des deux grades, doit être mis en oeuvre dès la campagne 2016 : les ratios de promotion permettent que les collègues du 11° et 10° échelon soient promus suffisamment tôt pour qu'ils puissent atteindre le dernier chevron de la hors-classe avant leur départ en retraite. Aussi, nous appelons les sections syndicales d'établissement à s'adresser en ce sens aux personnels de direction et aux inspecteurs pour que les avis maxima, contingentés, soient portés prioritairement sur ces collègues en fin de classe normale et/ou proches du départ en retraite.

En outre, nous demandons que les fins de carrière soient déplafonnées et donnent accès aux indices de rémunération de l'échelle lettre. Enfin, les indemnités des professeurs doivent être alignées sur les taux moyens perçus par les fonctionnaires de catégorie A, en particulier au moyen d'un doublement de l'ISOE.

Ces mesures doivent être transposées aux agrégés, et aux retraités.

Réforme de la constitution, déchéance de nationalité et état d'urgence

Le SNES-FSU Aix-Marseille est opposé à la révision constitutionnelle annoncée. En effet, nous contestons le bienfondé de la déchéance de nationalité pour les binationaux condamnés pour terrorisme car elle institue dans la Constitution deux catégories de citoyens. Ce faisant, elle stigmatise a priori et va à l'encontre du sentiment d'appartenance à la communauté nationale.

Le SNES-FSU Aix-Marseille s'oppose à l'inscription dans la constitution de l'Etat d'urgence qui réduit les libertés publiques et limite le pouvoir judiciaire au profit de l'administration. S'il était nécessaire de proclamer l'Etat d'urgence lors des attentats du 11 novembre, la prolongation pour trois mois de cet état d'exception interroge. Le bilan qui en est fait aujourd'hui est bien maigre en terme de lutte contre le terrorisme mais également problématique au regard des restrictions des libertés publiques comme l'ont montré les mesures prises contre des militants au moment de la COP 21.

Le SNES-FSU Aix-Marseille, bien que conscient de la persistance du risque terroriste, demande la fin de l'état d'urgence et ne saurait cautionner, au prétexte de l'existence d'un risque, des prolongations successives qui rendraient permanente une situation qui est par essence exceptionnelle.

Si la Nation doit assurer la sécurité des citoyens, elle doit aussi veiller à leur sécurité sociale et l'urgence sociale commande de répondre aux besoins et aux attentes.

Réforme du collège

Malgré le rejet de la réforme qui s'exprime unanimement sur le terrain avec l'opération GrainS de Sable, dont nous pouvons nous féliciter, le gouvernement n'entend manifestement pas abroger les textes réglementaires. Et ce pour des raisons qui ont plus à voir avec la posture de fermeté adoptée par le Président et le Premier Ministre, ou avec l'image médiatique personnelle du Ministre, qu'avec la pertinence de la réforme.

En bornant le temps scolaire à 26 heures élèves par semaine, la réforme accroît le temps où les élèves sont livrés à eux-mêmes, à la merci des sollicitations des écrans, des réseaux sociaux, des associations confessionnelles. En outre, elle met les disciplines, les enseignements et les dispositifs complémentaires, en concurrence les uns avec les autres, non seulement pour l'octroi des moyens mais aussi pour la part des 26 heures qu'ils occuperont.

En renvoyant au local les arbitrages sur les contenus et les moyens, la réforme représente une menace réelle pour la cohésion des équipes, sature le temps de travail des agents avec de la méta-pédagogie ou de l'administration de la pédagogie, accroît les prérogatives des managers.

En fragilisant les enseignements et les dispositifs d'approfondissement, la réforme incite au consumérisme scolaire, accroît les inégalités entre établissements et favorise le recours à l'enseignement privé.

Nos luttes commencent à porter leurs fruits.

Les formations pendant les vacances scolaires ont été abandonnées, les formations dispensées le mercredi après-midi n'excéderont finalement pas deux demi-journées et les trois autres journées seront organisées sur le temps scolaire.

Le Rectorat a présenté vendredi 8 janvier 2016 une carte des langues qui préserve la diversité linguistique dans l'offre de formation, et la majeure partie des sections bilangues et européennes.

Le rectorat s'est en outre engagé le vendredi 8 janvier 2016 à ce que les dotations horaires allouées aux collèges à la rentrée 2016 ne diminuent pas.

Enfin, le rectorat concède que seuls les collègues ne s'étant pas présentés du tout à la formation du mercredi 25 novembre devraient être concernés par des retraits de salaire pour service non-fait.

En outre, l'arrêté du 19 mai 2015 ne devrait pas être respecté à la lettre et de nombreuses dérogations locales devraient être accordées.

Ces évolutions sont à mettre à l'actif de l'opération GrainS de sable.

Pour autant, les vices de forme et les problèmes fondamentaux que présente la réforme Collège2016 restent entiers et le refus d'abroger les textes du 19 mai et d'ouvrir de nouvelles négociations en vue d'une autre réforme, montre que les baisses de DGH et les dénaturations des enseignements seront effectives à moyen terme.

Il faut donc poursuivre l'action GrainS de sable lors des réunions et conseils divers du mois de janvier, et préparer une grève totale pour le mardi 26 janvier 2016. Le SNES-FSU Aix-Marseille considère que la grève du 26 janvier est un rendez-vous majeur du quinquennat de François Hollande et la profession doit être au rendez-vous. Dans le prolongement de GrainS de sable, nous proposons d'organiser avec l'intersyndicale Collèges une journée "Collège Mort" de telle sorte que l'action de grève soit décidée et menée collectivement par les équipes, celles-ci étant appelées à se rendre en groupe aux manifestations départementales sous la banderole de l'établissement.

Préparation de la rentrée 2016

A l'occasion du groupe de travail préparatoire au CTA du vendredi 8 janvier 2016, le SNES-FSU a vigoureusement dénoncé les annonces rectorales. A rebours de la logique d'allocation progressive des moyens, les trois cinquièmes des collèges de l'académie verraient l'essentiel de leur dotation calculée de façon uniforme, indépendamment des caractéristiques sociales et scolaires de la population accueillie. En outre, une partie de la DGH serait déléguée par l'autorité départementale en rapport aux projets élaborés dans le cadre de la "politique de l'établissement".

Enfin, l'administration abandonne l'affichage des seuils et organise la hausse généralisée des effectifs des classes à la rentrée 2016, en collège comme en lycée. Dans 60% des collèges de l'académie, elle n'exclut pas que les classes soient constituées de 30 élèves en moyenne !

Cela constitue une dégradation majeure qu'il faut refuser vertement par la grève du Mardi 2- janvier 2016.

L'académie se voit dotée de 80 emplois d'enseignants supplémentaires à la rentrée scolaire. Cela ne suffit pas à faire face à la montée démographique attendue dans les lycées généraux et technologiques qui devront accueillir un millier d'élèves supplémentaires (les effectifs étant stables dans les collèges et en baisse d'environ 300 élèves en lycées professionnels).

Le rectorat pourrait donc annoncer une réduction de l'offre de formation en lycées lors du comité technique académique du lundi 25 janvier 2015. Cela pourrait toucher les options, les sections de techniciens supérieurs et être assorti d'une hausse des effectifs par classe.

Les alertes du SNES-FSU Aix-Marseille ont conduit le Rectorat à renoncer à un projet d'expérimentation académique en classe de Première STI2D et à un projet de fusion des trois CIO du Vaucluse sur Carpentras.

Syndicalisation

L'action du SNES-FSU Aix-Marseille a été unanimement reconnue et l'opération GrainS de sable est plébiscitée. Les sections syndicales d'établissement peuvent s'appuyer sur la dynamique créée pour relancer le collectif, revitaliser la vie syndicale dans l'établissement, relancer la syndicalisation. Cela suppose de proposer aux collègues des réunions syndicales régulières, de mettre en place des listes

de diffusion internes, d'ouvrir des pages de communauté sur les réseaux sociaux, de proposer la syndicalisation aux sympathisants. Le SNES-FSU Aix-Marseille organise un congrès académique les mercredi 16 et jeudi 17 mars 2016 au lycée de Luynes et de nombreux stages syndicaux qui sont autant d'occasion offertes à des sympathisants de découvrir le syndicat et de trouver la façon qui leur conviendra le mieux de s'impliquer dans la vie syndicale. Il est important que les militants et les syndicats sollicitent leurs collègues à ces fins.

Opération GrainS de Sable et grève du mardi 26 janvier.

Dans l'immédiat, le SNES-FSU Aix-Marseille appelle à poursuivre et amplifier les actions GrainS de sable, c'est-à-dire la recherche au sein de l'établissement des modalités d'action qui permettent de souder les équipes dans une démarche commune de refus de la réforme Collège 2016. Cette approche peut-être appliquée) d'autres dossiers, y compris dans les lycées ou les CIO, et en particulier dans le cadre de la préparation de rentrée.

Notre objectif prioritaire devient en janvier la réussite de la grève du mardi 26 janvier qui peut constituer un tournant dans la politique éducative du quinquennat Hollande si nos collègues s'en saisissent.

Dans le prolongement de l'opération GrainS de Sable, nous proposons de préparer la grève collectivement dans chaque établissement pour amener les équipes à décider de faire grève ensemble, en y associant y compris les non-enseignants et les agents, et de déterminer les modalités d'expression et de visibilité de leur action au niveau local.

Nous appelons les sections syndicales d'établissement à préparer une grève active dans les établissements et à se rendre en groupe aux manifestations départementales sous la banderole des établissements.